



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Covid-19 à la Circonscription du 18^{ème} de la DPSP !!

Des responsables administratifs totalement inadaptés à leurs fonctions !!!

Pour protéger les personnels et le public,

Des mesures administratives, urgentes et sévères, s'imposent !!!!

Les faits : Jeudi 4 juin, de 10 heures à 17 heures 30, le laboratoire itinérant de dépistage du Covid-19 de la Ville de Paris (DASES) avait organisé une action de dépistage du Covid-19 dans le jardin Marcel-Sembat, près de la porte Montmartre, dans le 18^{ème} arrondissement de Paris.

Des AAS et ISVP de cette Circonscription étaient chargés de veiller à ce que le public respecte bien les mesures de sécurité et notamment celle de distanciation entre les personnes. Cela fût fait sans difficulté particulière.

Plusieurs agents de cette circonscription se sont portés volontaires pour se faire dépister (*piqûre au bout du doigt pour test sanguin*). Parmi les différents résultats, des cas de contaminations passées ont été identifiées et, beaucoup plus problématique **un cas de contamination active**. Les mesures de protection concernant cet agent ont immédiatement été mises en œuvre par les responsables sur place du laboratoire de la DASES : protocole respecté.

Du fait de l'absence des principaux responsables de la Circonscription cet après midi du jeudi 4 juin, celles et ceux des personnels qui restaient pour assumer, dans l'urgence les responsabilités administratives, ont dû, conformément aux prescriptions sanitaires de l'ARS et du SMP, établir la liste des personnels de la Circonscription ayant été en contact avec l'agent contaminé et donc potentiellement contaminant. Cette liste fût transmise immédiatement aux autorités municipales compétentes pour des actions sanitaires et administratives appropriées.

Jusque-là, ce qui devait être fait fût fait dans le respect des règles.

Cela est positif et nous le reconnaissons bien volontiers.

Problème : Vendredi 5 juin, le service de médecine préventive de la ville (SMP) téléphone en urgence à des agents de la Circonscription du 18^{ème} pour les informer qu'ils sont placés en confinement pendant 14 jours du fait du cas de Covid-19 identifié dans leur entourage professionnel. Quelques heures plus tard des *responsables* (sic ?) de la circonscription n'ayant pourtant aucune compétence ni autorité médicale téléphonent à des agents pour leur dire qu'ils ne sont pas malades, plus en confinement et qu'ils doivent reprendre le service ! Stupéfiant !! Mais pour qui se prennent-ils ?

Nous connaissons le malade imaginaire de Molière, maintenant nous connaissons les faux médecins de la DPSP ! Dans cette Circonscription du 18^{ème} trois faux médecins sont intervenus en donneurs d'ordres de déconfinement auprès des personnels : de quel droit ?

Dans l'intérêt de tous et de chacun ces trois « *sommités médicales* » devraient, sans délai, être mutées au service médical de la ville eu égard aux prérogatives qu'ils s'attribuent !

Mais, par sécurité pour les personnels et le public : muté dans un placard !!

Sur le Covid-19 cette Circonscription à été en dessous de tout et cela continue !

Quand nous regardons les tableaux produit par la DPSP indiquant le nombre d'agents atteint du Covid-19, le moins que l'on puisse dire c'est que dans la liste des Circonscriptions de la DPSP le 18^{ème} détient, sans contestation possible, le maillot jaune !

Avant que la France ne se mette en confinement, dans cette Circonscription, bien que n'ignorant pas qu'une de ces agentes revenait de vacances en Italie du Nord, région pourtant frappée gravement par le virus, il aura fallu deux jours pour que réagissent les « *responsables* » de la Circonscription du 18^{ème} !!

Au Supap-FSU, quand nous accusons, c'est que nous sommes en capacité, si nécessaire, d'apporter les preuves de la véracité de ce que nous affirmons. Alors, chiche !!

Ces preuves devons-nous, par exemple, les porter à la connaissance du CHSCT central de la commune ? Pourquoi pas !

Trop c'est trop ! Trop de copinage au détriment de la compétence et du sérieux ! Dans cette Circonscription, il existe manifestement une véritable coterie... amicale (?), ... familiale (?), ... syndicale (?) où tous ces petits intérêts personnels s'entrecroisent, se solidarisent, s'arrangent ! Cela est bien connu par nous, le SUPAP-FSU ainsi que par beaucoup d'agents qui en parlent entre eux ! Cette coterie peut même faire des rapports niant ou édulcorant sensiblement la vérité et impliquant, de fait, et à leur insu leur propre hiérarchie ! Nous faisons là référence à l'affaire Romuald YANDZI !

L'ancien Maire de Paris, Monsieur Jacques Chirac, disait que dans le salaire du fonctionnaire il y a l'impôt du parisien : c'est incontestable. Cela devrait impliquer des devoirs. Il est plus que temps, pour le crédit de tous de remettre de l'ordre et chacun à sa place ! Pour mémoire un fonctionnaire est propriétaire de son grade, pas de sa fonction : alors qu'attends la Ville ? À ne pas agir, on devient complice. C'est précis, sévère certes mais justifié.

Pour les consciences endormies,

Dans le 18^{ème} la Mairie de l'arrondissement distribue

des paniers d'alimentation tant la misère de certains habitants est grande.

Quelle relation diront certains, nous répondrons, la décence et la morale. Oui, n'en déplaise, nous sommes comme ça et ne voulons pas changer.

Ce tract sera porté à la connaissance des autorités politiques et administratives au plus haut niveau de la Ville de Paris.

« Il est des circonstances où se taire c'est mentir » Miguel de Unamuno.

Crépy en Valois ce dimanche 7 juin 2020.